

Et si grâce au procureur Weil, le procès de Christine Tasin devenait celui du coran ?

écrit par Laurent P | 4 septembre 2017

Désolé de vous dire cela, Christine, mais [cette plainte contre votre livre](#) est une EXCELLENTE nouvelle.

Oui, je sais, c'est facile pour moi de dire ça, protégé que je suis derrière le confortable anonymat de mon pseudo alors que VOUS allez devoir face à un énième procès.

Mais si cette plainte menait à un procès qui, à son tour, pouvait mener à une mise en accusation du coran par RR pour sa défense ?

Rappelez-vous ce que nous disions et écrivions après le meurtre de Sarah Halimi :

*« Il veulent étouffer la dimension jihadiste et antisémite de ce meurtre ?
Nous allons souffler sur les braises pour crever puis cautériser l'abcès !
Ca va faire mal, très mal, mais c'est nécessaire et ça ira beaucoup mieux après,
comme chez le dentiste. »*

Mais, franchement, je pensais que cette éventualité avait à peu près autant de chance de se concrétiser que de gagner au loto...

Vraiment, je ne pensais pas qu'un magistrat pourrait être stupide au point de lancer un procès qui ne pourrait, mathématiquement, QUE devenir le procès du coran lui-même !

La probabilité me semblait si faible, si impensable, que j'ai jugé bon de ne même pas l'évoquer afin que les lecteurs ne pensent pas que la résistance c'était que des gens avec des plans sur la comète.

Et pourtant...

La sottise humaine est vraiment infinie, insondable, abyssale

et le vice procureur Weill pourra être empaillé à Sèvre pour servir tant que faire se peut de mètre-étalon à la chose...

Pour vous permettre de faire face dans ce qui s'annonce comme un procès épique, et on peut même dire historique, je vais vous adresser un don dans les jours qui viennent, c'est franchement un minimum que chaque résistant vous doit.

Nous devons rameuter le ban et l'arrière ban de la résistance concernant ce futur procès, QUI SERA CELUI DU CORAN et donc des musulmans, de TOUS les musulmans, tant des musulmans qui utilisent ces versets pour commettre leurs meurtres que celui des musulmans qui REFUSENT DE DENONCER ces versets, donc CONSENTENT à leur application, selon le principe bien connu « Qui ne dit mot consent ».

Quelle va être l'attitude des Juifs, petits et grands ?

Des journaloux ?

Des voisins de Sarah Halimi ?

Le battage médiatique que nous ferons sur ce futur procès du coran pourrait amener ce vice-procureur à reconsidérer sa position, ce qui ne serait pas plus mal pour vous, parce que les implications d'un procès du coran sont incalculables, potentiellement dévastatrices, surtout si nous réussissons un battage médiatique international, et je suppose que malgré votre profonde admiration pour Jeanne d'arc vous n'avez pas vraiment envie de connaître un sort similaire.

Je vais réfléchir à vous proposer un article de « remerciement » à l'adresse du procureur Weill, pour lui exposer la manipulation à 36 bandes dont il a été victime et le piège diabolique dans lequel la résistance l'a fait sauter les deux pieds joints !

Il se peut alors qu'il mesure toute l'étendue de sa sottise et décide finalement d'avaler son hermine en classant l'affaire pour ne pas être désigné par les musulmans comme à l'origine d'un futur procès du coran.

Tout est possible, nous sommes à un tournant, et ça juste pour

l'anniversaire des dix ans, cette coïncidence est un signe.